

## Troisième série de séminaires sur l'avenir de la profession enseignante en Afrique 2020

« Professionnalisme des enseignants et programmes d'études à l'ère des bouleversements :  
l'incidence des pandémies et autres crises sur les systèmes éducatifs »

# Document de consensus

Nous, participants au troisième séminaire sur *l'avenir de la profession enseignante en Afrique*, avons engagé des discussions approfondies sur les effets de la COVID-19 et d'autres perturbations affectant l'éducation et le professionnalisme des enseignants les 15, 22 et 29 septembre 2020. Nous nous sommes réunis le 6 octobre, lors de la semaine de la Journée mondiale des enseignants 2020, pour une dernière rencontre de haut niveau afin de réfléchir à la marche à suivre et de nous mettre d'accord sur ce document de consensus. Parmi les participants figuraient plus de 60 hauts représentants des syndicats d'enseignants et des ministères de l'Éducation, des organisations internationales et d'autres parties prenantes. Les représentants des syndicats et des ministères intervenaient pour le compte de huit pays : l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Mali, le Mozambique et l'Ouganda.

Cette série de séminaires s'inscrit dans le sillon de l'engagement mondial en faveur d'une éducation équitable et de qualité, ratifié par tous les pays dans le cadre des objectifs de développement durable. Elle a également appuyé la mise en œuvre de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique, élaborée par la Commission de l'Union africaine, ainsi que nos engagements nationaux en faveur d'une éducation performante, assurée par des enseignants qualifiés, motivés et soutenus. La série de séminaires souligne notre engagement

en faveur du dialogue social et de la coopération entre gouvernements et syndicats d'enseignants.

L'édition 2020 portant sur le professionnalisme des enseignants en Afrique s'appuie sur les discussions engagées lors du séminaire de 2018 sur les normes professionnelles et du séminaire de 2019 sur les programmes d'études et le développement des enseignants. Ces séminaires s'étaient respectivement déroulés à Soweto, en Afrique du Sud et à Cape Coast, au Ghana. Cette année, le séminaire a abordé les perturbations causées par la pandémie de COVID-19 et la manière dont elles ont exacerbé les inégalités. Pour atténuer les effets néfastes de la pandémie, dans le cadre d'une vision novatrice en faveur d'une éducation équitable et de qualité, les participants au séminaire ont exprimé la nécessité d'une collaboration dans les domaines du développement professionnel des enseignants, de l'élaboration des programmes et de l'évaluation, ainsi que du soutien psychosocial.

Nous pensons que l'enseignement, les enseignants et leur professionnalisation sont essentiels à une éducation équitable et de qualité pouvant contribuer à la réalisation d'un développement pacifique, durable et inclusif, tel que défini dans les objectifs de développement durable. Nos délibérations ont souligné la nécessité d'un développement professionnel tangible des enseignants en

Afrique, d'un dialogue social significatif et d'une collaboration avec les enseignants et leurs organisations représentatives en Afrique.

Nous reconnaissons que la pandémie, en plus de son impact perturbateur sur l'éducation dans le monde, y compris en Afrique, exacerbe les crises existantes, les inégalités, l'iniquité et la vulnérabilité, entravant ainsi un apprentissage de qualité sur le continent africain.

Nous reconnaissons également que la pandémie nous offre l'occasion de réexaminer la manière dont les systèmes éducatifs peuvent réagir à de telles perturbations systémiques à l'avenir. Nous avons délibéré sur la manière dont nous pouvions soutenir et bâtir des systèmes éducatifs résilients en Afrique, en élaborant des politiques enseignantes et professionnelles autour des thèmes suivants : programmes, évaluation, autonomie professionnelle des enseignants, modes de prestation de l'éducation (apprentissage mixte inclus), nouveaux outils et compétences d'enseignement, statut et motivation des enseignants, soutien psychosocial, etc.

Nous sommes parvenus à un consensus sur les stratégies, actions et principes suivants, que les gouvernements devraient adopter, en partenariat avec les enseignants et leurs représentants, avec le soutien des organisations internationales et régionales, pour façonner des systèmes éducatifs plus résilients.

## A. Nous pensons que tous les systèmes éducatifs doivent reposer sur les principes suivants :

### Partenariat et collaboration

- Reconnaître qu'une relation de travail collaborative et soutenue entre les gouvernements, les syndicats d'enseignants et les organisations régionales, continentales et internationales est indispensable. Une telle collaboration

témoigne de l'importance accordée à la contribution de la profession enseignante dans la protection de l'éducation contre les effets néfastes de bouleversements tels que la COVID-19, les conflits, la dégradation de l'environnement, les troubles politiques et les catastrophes naturelles. Une telle relation repose, d'une part, sur la reconnaissance de la nécessité d'un dialogue social avec les enseignants et les organisations qui les représentent et, d'autre part, sur un engagement à intensifier la professionnalisation des enseignants afin de les aider à apporter une réponse stratégique à de telles perturbations.

- Reconnaître l'importance d'établir conjointement un cadre collaboratif entre les gouvernements, les enseignants et leurs organisations représentatives. Ce cadre doit être fondé sur le principe de confiance mutuelle et sur un engagement à :
  - augmenter les ressources financières et autres ressources disponibles ;
  - renforcer l'efficacité des consultations et des actions ;
  - garantir un soutien solide, efficace et durable aux enseignants.
- Favoriser la communication entre les différents ministères pour faire face aux pandémies telles que celle de la COVID 19 et à d'autres perturbations, lesquelles nécessitent une coordination gouvernementale intersectorielle. Coopérer avec d'autres parties prenantes pour relever les défis et honorer les engagements intersectoriels, y compris – mais pas seulement – la sécurité dans les écoles, l'égalité entre les genres ou encore l'éducation à la santé.

### Participation des enseignants à l'élaboration des politiques

- Fournir des plateformes efficaces pour faire entendre la voix des enseignants et s'assurer de la consultation effective de ces derniers pour la formulation et la mise en œuvre de politiques éducatives, en particulier en temps de crises et de perturbations, comme la pandémie de COVID-19.

- Veiller à ce que les enseignants et leurs organisations représentatives soient suffisamment informés et préparés pour pouvoir participer à des discussions constructives à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques enseignantes.

## Équité

- Reconnaître l'éducation comme un bien public et l'accès à une éducation équitable et de qualité comme un droit fondamental pour tous les apprenants, quel que soit leur profil (lieu d'habitation, richesse, genre, handicap, ethnie, religion, statut ou situation socio-économique).
- Soutenir une vision novatrice en faveur d'un système éducatif défendant l'équité et la justice sociale pour toutes et tous, en particulier pour les personnes marginalisées.
- Souligner l'importance de maintenir des systèmes d'information efficaces pour la gestion de l'éducation, de surveiller les effets des crises et des perturbations (telles que la crise de la COVID-19) sur les enseignants et observer l'efficacité des différentes interventions, dans le cadre d'un processus décisionnel plus équitable, inclusif, participatif et durable.

## B. Sur la base de ces principes, nous sommes parvenus à un consensus sur les actions suivantes :

### Revoir les programmes et l'évaluation

- Passer en revue les programmes et les approches d'évaluation actuels afin de s'assurer qu'en répondant aux futures perturbations, les systèmes éducatifs pourront tirer les leçons de la crise pour redéfinir les contours de l'enseignement et de l'apprentissage. Un tel examen devrait faire partie du processus d'élaboration de réponses résilientes aux perturbations sans pour autant alourdir le fardeau des enseignants.

### Fournir des possibilités d'apprentissage à distance

- Promouvoir l'accès à l'éducation pour toutes et tous grâce à l'apprentissage à distance :
  - améliorer les infrastructures pour assurer une couverture équitable de l'accès à Internet, à la télévision et à la radio, en particulier dans les zones reculées ;
  - permettre à tous les enseignants et apprenants d'accéder à des données et à des appareils abordables.
- Continuer à développer des approches d'apprentissage à distance pertinentes et contextualisées en utilisant différents médias, tels que les plateformes en ligne, les téléphones portables, la radio, la télévision et les ressources imprimées, et établir un plan systématique pour l'apprentissage mixte.
- Dans le cadre d'un engagement autour de l'éducation inclusive, veiller à ce que les possibilités d'apprentissage tiennent compte des besoins spécifiques des groupes marginalisés, parmi lesquels les personnes en situation de handicap, les minorités ethniques et religieuses, ou encore les personnes vivant dans des régions isolées.

### Préparer les enseignants pour l'avenir

- Veiller à ce que les enseignants aient accès à des programmes de développement professionnel adéquats et dotés de ressources suffisantes pour recourir à des méthodes d'enseignement et d'apprentissage mixtes, y compris l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la prestation de l'enseignement à distance et mixte, le cas échéant.
- Fournir aux enseignants les possibilités de développement professionnel nécessaires pour faire face aux traumatismes et aux difficultés que les apprenants éprouvent à la suite de crises et de bouleversements.
- Offrir aux enseignants la possibilité de mettre en avant les compétences, attitudes et valeurs nécessaires pour soutenir

l'éducation holistique des apprenants et prendre des décisions éclairées dans leur propre intérêt, mais aussi dans celui des apprenants et des communautés.

- Donner aux directeurs d'école les moyens de soutenir les enseignants dans leur développement professionnel et en cas de crises.
- Accroître l'autonomie des enseignants sur les décisions qui concernent l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage, ainsi que les perspectives en matière d'éducation.

### **Favoriser la motivation et le bien-être des enseignants et créer des environnements de travail propices**

- Protéger les droits et le bien-être des enseignants, en particulier pendant les crises, afin de promouvoir une éducation équitable et de qualité pour toutes et tous.
- Améliorer de toute urgence le statut socio-économique des enseignants et favoriser leur motivation. Des enseignants sous-évalués, sous-payés et démotivés ne sont pas en mesure d'offrir un enseignement et un apprentissage équitables et de qualité.
- Soutenir et encourager le développement professionnel ainsi que les politiques développées et pilotées par les enseignants et les chefs d'établissement. Soutenir l'apprentissage des enseignants et la collaboration mutuelle, notamment par le biais de communautés de pratique.
- Assurer des environnements d'enseignement et d'apprentissage propices en garantissant, entre autres, l'approvisionnement en eau courante, la sécurité alimentaire, la sûreté, l'hygiène, ainsi que des ressources d'enseignement et d'apprentissage adéquates dans les écoles et les communautés, afin de protéger la sécurité et la santé des enseignants et des apprenants tout en offrant des conditions de scolarité optimales.

### **Accroître le soutien psychosocial**

- Reconnaître que le soutien psychosocial apporté aux enseignants et aux élèves dans les systèmes éducatifs a été insuffisant. Un mécanisme global de soutien psychosocial aux enseignants doit être conçu et intégré dans le cadre d'un programme holistique de soutien aux enseignants.

### **C. Les principes et actions susmentionnés peuvent être concrétisés si nous nous mettons d'accord pour :**

- poursuivre le dialogue aux niveaux local et national entre les représentants des gouvernements et des enseignants par l'intermédiaire de leurs organisations représentatives ;
- impliquer les enseignants et leurs organisations représentatives à toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques en vue de préparer les réponses nationales aux crises futures ;
- articuler de façon cohérente le travail des structures et organismes régionaux, continentaux et internationaux pour soutenir le dialogue et les processus politiques nationaux.

Nous nous félicitons de l'engagement et de la participation des représentants des gouvernements et des syndicats d'enseignants lors de la série de séminaires. Nous remercions également l'Internationale de l'Éducation, l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030, les Fondations pour une société ouverte, ainsi que l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique qui ont coorganisé cet événement.